

Le service départemental d'incendie et de secours de la Vienne est susceptible de recruter un chef de groupement Prévision-Opérations à compter du 1^{er} janvier 2022

DESCRIPTIF DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne assure la sécurité de plus de 437 000 habitants. Avec les autres services et professionnels concernés, le SDIS de la Vienne concourt :

- à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes ;
- à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ;
- aux secours d'urgence.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne emploie actuellement **214** sapeurs-pompiers professionnels (SPP), **63** personnels administratifs et techniques (titulaires et contractuels), **1** apprenti et **3** engagés de service civique et compte plus de **1300** sapeurs-pompiers volontaires (SPV) dans ses effectifs.

Sous l'autorité du chef de pôle Mise en œuvre opérationnelle, le **groupement prévision-opérations** comprend :

- 1 adjoint au chef de groupement prévision-opérations, commandant, en charge de la doctrine opérationnelle et du retour d'expérience.
- **Service prévision :**
 - o 1 lieutenant, chef de service ;
 - o 1 conseiller Défense Extérieure contre l'incendie (DECI), sapeur-pompier professionnel ;
 - o 1 géomaticien – cartographe, du cadre d'emploi des adjoints administratifs ;
 - o 1 vérificateur DECI, du cadre d'emploi des adjoints techniques ;
 - o 1 dessinateur, du cadre d'emploi des adjoints techniques.
- **Service opérations :**
 - o 1 commandant, chef de centre du CTA/CODIS ;
 - o 1 adjoint au chef de centre du CTA/CODIS, du cadre d'emploi des lieutenants ;
 - o 7 chefs de salle du CTA/CODIS, du cadre d'emploi des lieutenants ;
 - o 14 opérateurs du CTA/CODIS, du cadre d'emploi des sapeurs et caporaux ou des adjoints administratifs ;
 - o 1 référent des outils numériques opérationnels, du cadre d'emploi des sous-officiers.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Placé sous l'autorité directe du chef de pôle Mise en œuvre opérationnelle, le chef du groupement prévision-opérations :

- Participe à la définition des orientations stratégiques et coordonne leur mise en œuvre ;
- Organise et mobilise les moyens alloués permettant d'atteindre les objectifs assignés ;
- Propose et met en œuvre des actions, suit, analyse et rend compte de l'activité ;
- Anime les équipes et supervise le fonctionnement des services ;
- Participe à la gestion des ressources humaines notamment en conduisant le processus des entretiens professionnels ;
- Représente le SDIS de la Vienne auprès des différentes instances avec le pouvoir de l'engager ;
- Communique sur l'action du service.

Missions principales :

1. Coordination et management du groupement prévision-opérations :

- Assure les missions de management (évaluation des agents, délégation en fonction des compétences, suivi des travaux demandés, validation des candidatures de stage,...) ;
- Met en œuvre les moyens humains et matériels du groupement ;
- Représente le groupement dans les instances du SDIS de la Vienne ;
- Représente le SDIS de la Vienne dans les groupes de travail ou réunions zonales.

2. Missions dans le domaine de la prévision :

- Organise la réalisation des missions de préparation opérationnelle (DECI, SIG, Plans ETARE,...) ;
- Organise la démarche de retour d'expérience.

3. Missions dans le domaine des opérations :

- Élabore et fait appliquer la doctrine opérationnelle.
- Organise l'engagement des missions opérationnelles.
- Assure le suivi des listes d'aptitude opérationnelle.
- Coordonne les équipes spécialisées.

Missions opérationnelles et fonctionnelles sapeur-pompier :

1. Participation à la chaîne de commandement opérationnelle ;
2. Participation à l'encadrement de formation en lien avec son domaine d'activité et les spécialités détenues.

CADRE STATUTAIRE / CONDITIONS DE RECRUTEMENT

| Famille de métier | Filière(s) recherchée(s) | Grade(s) recherché(s) |
|--|------------------------------|-----------------------|
| Sécurité / Prévention et sécurité civile | Sapeur-pompier professionnel | Commandant |

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.

PROFILS DEMANDÉS

Diplômes / Expérience :

- Formation de chef de groupement de sapeur-pompier professionnel ;
- Formation de chef de site appréciée ;
- Spécialités opérationnelles de niveau 3 et 4 appréciées.

Compétences attendues :

1. Savoirs :

- Connaissances du domaine d'activité et du fonctionnement d'un établissement public ;
- Environnement administratif et institutionnel ;
- Environnement professionnel du domaine d'activité ;
- Hygiène, sécurité et conditions de travail ;
- Ressources humaines ;
- Techniques du domaine d'activité.

2. Savoir-faire :

- Argumenter ;
- Manager ;
- Concevoir et piloter un projet ;
- Conduire une réunion ;
- Méthodes d'analyse et de contrôle ;
- Négocier ;
- Planifier.

3. Savoir-être :

- Arbitrer ;
- Capacité de conviction ;
- Diplomatie ;
- Loyauté ;
- Persévérance ;
- Sens des responsabilités.

TEMPS ET RÉGIMES DE TRAVAIL / RÉMUNÉRATION / AVANTAGES

- Temps de travail : complet – 40h par semaine ;
- Rémunération statutaire + régime indemnitaires ;
- Participation aux astreintes de la chaîne de commandement selon les qualifications détenues ;
- Poste ouvert au télétravail selon les règles établies par l'établissement (2 jours par mois) ;
- Logement pour nécessité absolue de service possible ;
- Véhicule de service ;
- Participation de l'employeur au contrat de prévoyance et aux repas livrés ;
- Employeur adhérent au CNAS ;
- Lieu d'exercice de la mission : Direction départementale sur la technopole du Futuroscope à Chasseneuil du Poitou.

VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER ?

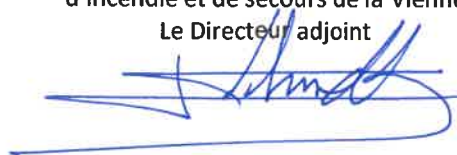
Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation avec CV, copie des diplômes et dernier arrêté de situation administrative) à l'attention de Madame la Présidente du conseil d'administration du SDIS de la Vienne avant le **30 novembre 2021** par mail à : emplois-competences@sdis86.net ou par courrier :

SDIS de la Vienne
Groupement des Ressources Humaines – Formation
11 Avenue Galilée - CS 60120
86961 FUTUROSCOPE Cedex.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le Lieutenant-colonel David MAILLEFAUD, chef de pôle Mise en œuvre opérationnelle du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne (david.maillefaud@sdis86.net / 05.49.49.18.04 – 06.12.47.11.07).

Les candidats seront soumis à un entretien préalable par un cabinet de recrutement.

Pour Le directeur du service départemental
d'incendie et de secours de la Vienne
Le Directeur adjoint



Colonel François SCHMIDT